



**COMPTE-RENDU :**  
**Balades urbaines (Parc Vaclav  
Havel > Parc du Centre)**  
**Mercredi 26 janvier 2022**



**Animation :**

- Coline GREGOIRE, agence Sennse
- Salomé DRIEUX-BENEFICE, agence Sennse

**Intervenants :**

- Axel SABOURET, chef de projet T6 Nord, SYTRAL
- Sandrine BESSON, chargée de relations riverains, SYTRAL
- Séverine LARDELLIER-NESME, chargée de concertation, SYTRAL
- Simon ROUÉ, équipe de maîtrise d'œuvre, Egis
- Bertrand SAVARIT, équipe de maîtrise d'œuvre, Egis
- Rémi SERIS, équipe de maîtrise d'œuvre, Gautier Conquet
- Yoann CHAPELET, Chargé des déplacements, mairie de Villeurbanne

**Durée des balades :** 2h, 8h – 10h et 12h – 14h

**Nombre de participants (balade de 8h – 10h) :** 20 participants

**Nombre de participants (balade de 12h – 14h) :** 12 participants

## 1. Mise en contexte

Depuis deux ans, la ligne de tramway T6 relie Gerland (Debourg) au centre hospitalier Lyon – Est (Hôpitaux Est-Pinel). À l’horizon 2026, elle sera prolongée vers le Nord sur 5,4 km pour desservir le centre-ville de Villeurbanne ainsi que des quartiers résidentiels et des secteurs en transformation.

Connecté aux lignes actuelles et futures de l’agglomération, le T6 donnera son plein potentiel à cette première ligne de rocade qui permettra une bonne connexion entre les territoires de la métropole sans avoir à passer par le centre de Lyon.

Depuis 2019, plusieurs temps de concertation se sont déroulés. Aujourd’hui, le projet est soumis à **concertation continue jusqu’à l’enquête publique** qui aura lieu courant 2022.

Les temps de rencontres organisés durant la concertation continue permettent d’échanger sur différents sujets qui, associés aux études techniques, affinent le projet :

- la localisation précise des stations au sein des zones de desserte ;
- l’accompagnement spécifique sur les secteurs contraints ;
- la réorganisation du réseau de surface ;
- la définition des aménagements de voirie (aménagement pour modes actifs, circulation, stationnements...) ;
- l’aménagement des espaces publics (places, carrefours...) ;
- la configuration précise de la trame végétale et des nouveaux sites de plantation ;
- le maintien des fonctionnalités urbaines et riveraines pendant les travaux.

Dans le cadre de cette concertation continue, **deux balades urbaines dédiées au cadre de vie et à la végétalisation des secteurs** ont eu lieu le 26 janvier 2021.

## 2. Retour sur l'avancement du projet

**Axel Sabouret, chef de projet T6 Nord**, informe les participants des actualités du projet :

- Une rencontre organisée par la ville de Villeurbanne s'est déroulée sur le secteur Granclément au sujet du réaménagement de la place.
- L'enquête publique du projet T6 Nord aura lieu à l'été 2022. La date sera déterminée dans les prochaines semaines.

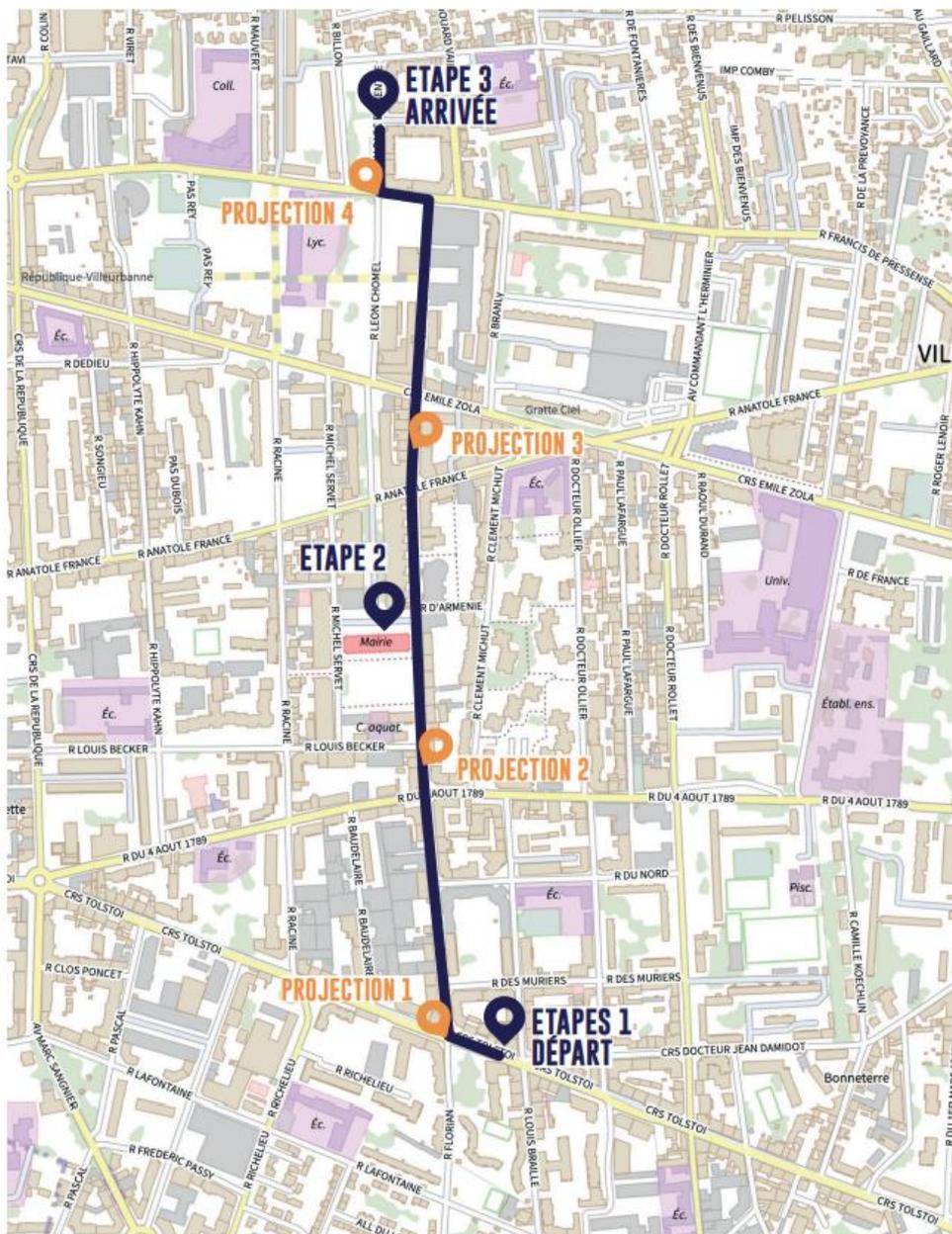


### 3. Tracé des balades

L'animatrice explique que la balade permet aux équipes du projet de présenter les premières intentions d'aménagements de l'espace public.

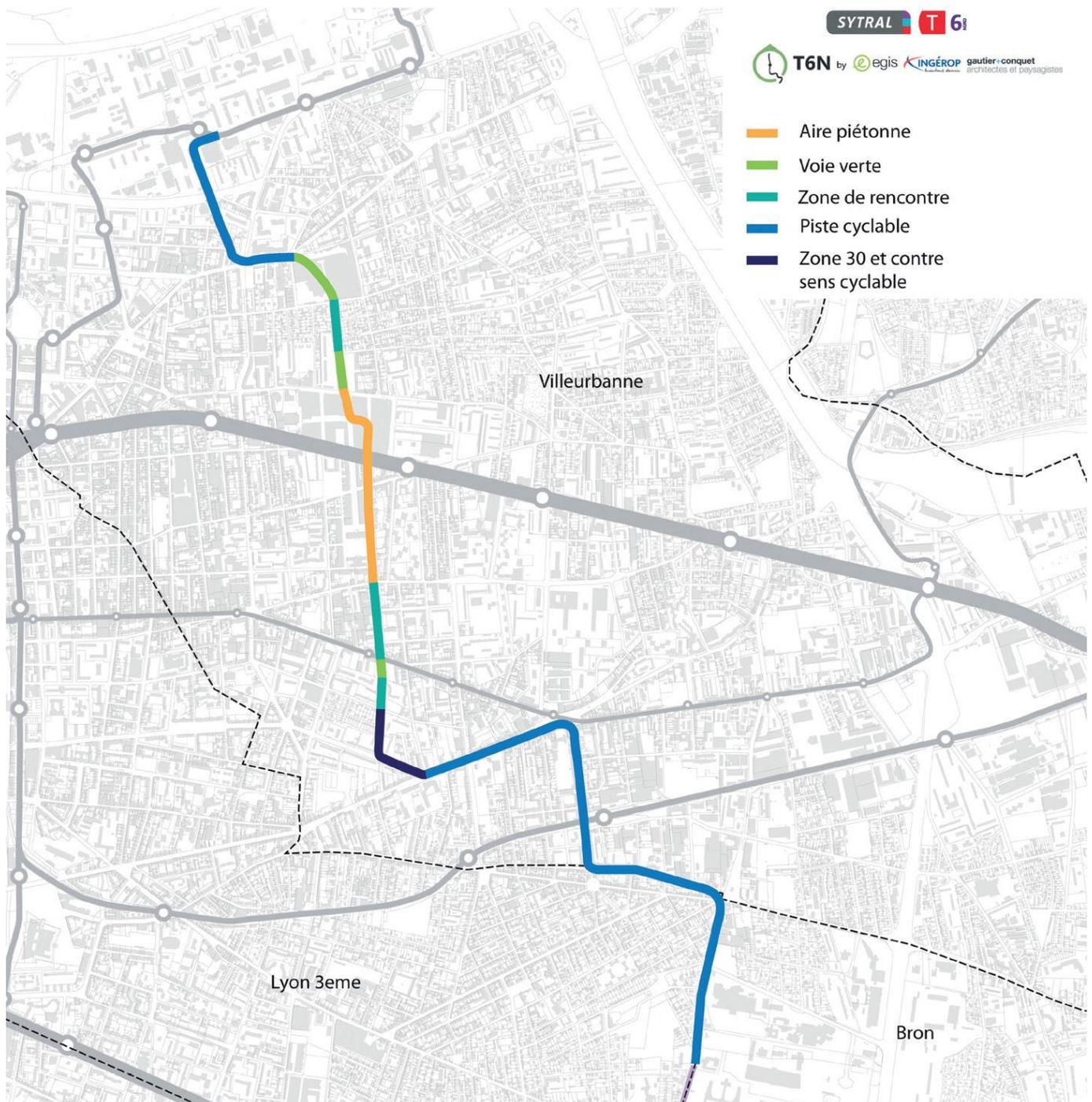
Elle ajoute que le tracé de la balade passe par des secteurs à enjeux qui nécessitent d'être affinés avant la fin des études d'avant-projet. De ce fait, les contributions recueillies lors des balades viendront enrichir les études menées.

Elle précise qu'une discussion sur les secteurs hors balades pourra avoir lieu en fin de parcours.



## 4. Les aménagements le long du tracé

Rémi Seris, équipe de maîtrise d'œuvre, présente les séquences d'aménagement et l'organisation des mobilités le long du tracé.

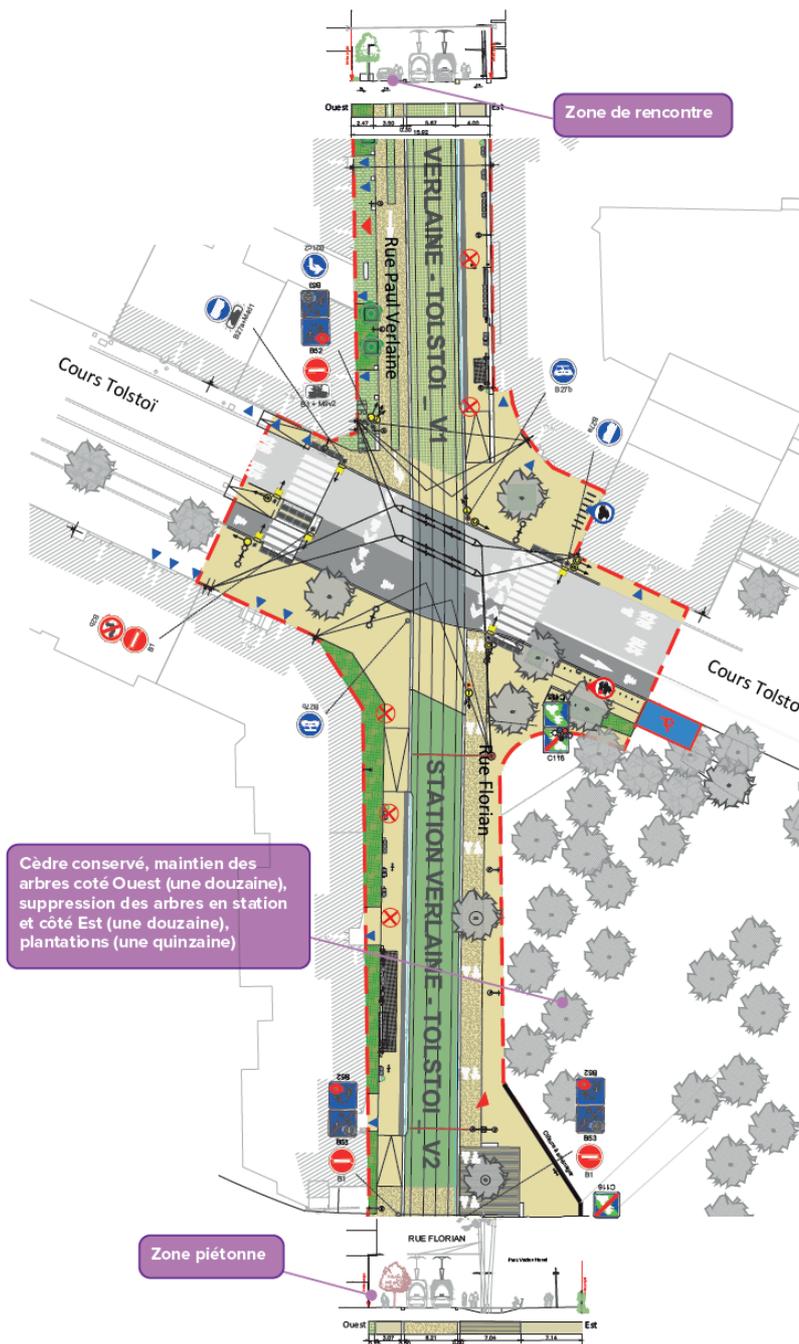


Il donne les caractéristiques de chaque zone.

|                            | <b>Zone 30</b>  | <b>Zone de rencontre</b>  | <b>Aire Piétonne</b>  | <b>Voie Verte</b>                            |
|----------------------------|---|---|---|--|
| <b>Aménagements</b>        | Aménagement classique (trottoir et traversée piétonne)              | Aménagement à plat  | Aménagement à plat  | Aménagement à plat                           |
| <b>Vitesse autorisée</b>   | 30 km/h pour tous les modes   | 20 km/h pour tous les modes   | 10 km/h voitures<br>Autres modes au pas                                   | Pas de véhicules                             |
| <b>Mode de circulation</b> | <b>Ordre de priorité :</b><br>Vélos / Voitures / Traversée piétonne | <b>Ordre de priorité :</b><br>Piéton / Vélos / Voitures                   | <b>Ordre de priorité :</b><br>Piéton / Vélos / Voitures                   | <b>Ordre de priorité :</b><br>Piéton / Vélos |
| <b>Signalétique</b>        | Marquage des traversées piétonnes et des cheminements piétons       | Pas de marquage, ni des traversées piétonnes, ni des cheminements piétons | Pas de marquage, ni des traversées piétonnes, ni des cheminements piétons | Pas de marquage                              |

## 5. Echanges durant la balade

### Parc Vaclav Havel



Questions :

***Un double sens cyclable est représenté au Sud du cours Tolstoï sur la coupe du secteur Vaclav Havel, la largeur de la voirie le permet-elle ?***

Au sud du cours Tolstoï et à l'est de la station, un itinéraire cycle est bien prévu. La largeur de l'espace restitué permet l'implantation d'un double sens cycles.

***Une barrière sera-t-elle mise en place pour la traversée du cours Tolstoï par le tramway ?***

Les barrières ne constituent pas des équipements qui s'intègrent bien dans les environnements urbains. Des feux de signalisation seront mis en place. Dans le même esprit, les barrières situées sur le secteur de la Gare de Villeurbanne (passage de T3 et du Rhône Express), seront désinstallées.

***Quelles sont les solutions techniques pour diminuer les impacts liés aux vibrations causées par le tramway ?***

Une dalle flottante sera installée sur ce secteur pour atténuer les nuisances. Ce procédé consiste à installer une dalle entourée de mousse pour « piéger » les vibrations et les atténuer en surface et au droit des bâtiments.

***Y a-t-il des espaces dédiés pour les livraisons sur ce secteur ?***

Des places de livraison sont situées plus au nord, par exemple rue des Mûriers. Des zones de livraison sont par ailleurs identifiées sur tout le tracé. Elles sont situées sur le linéaire ou dans les rues transversales.

***Comment empêcher les automobilistes d'emprunter la rue Florian ?***

L'engazonnement au niveau de la station Verlaine – Tolstoï permet d'indiquer visuellement qu'il ne s'agit pas d'une zone accessible aux voitures. Les 17 cm de terre présentent par ailleurs un risque d'enlèvement pour les véhicules.

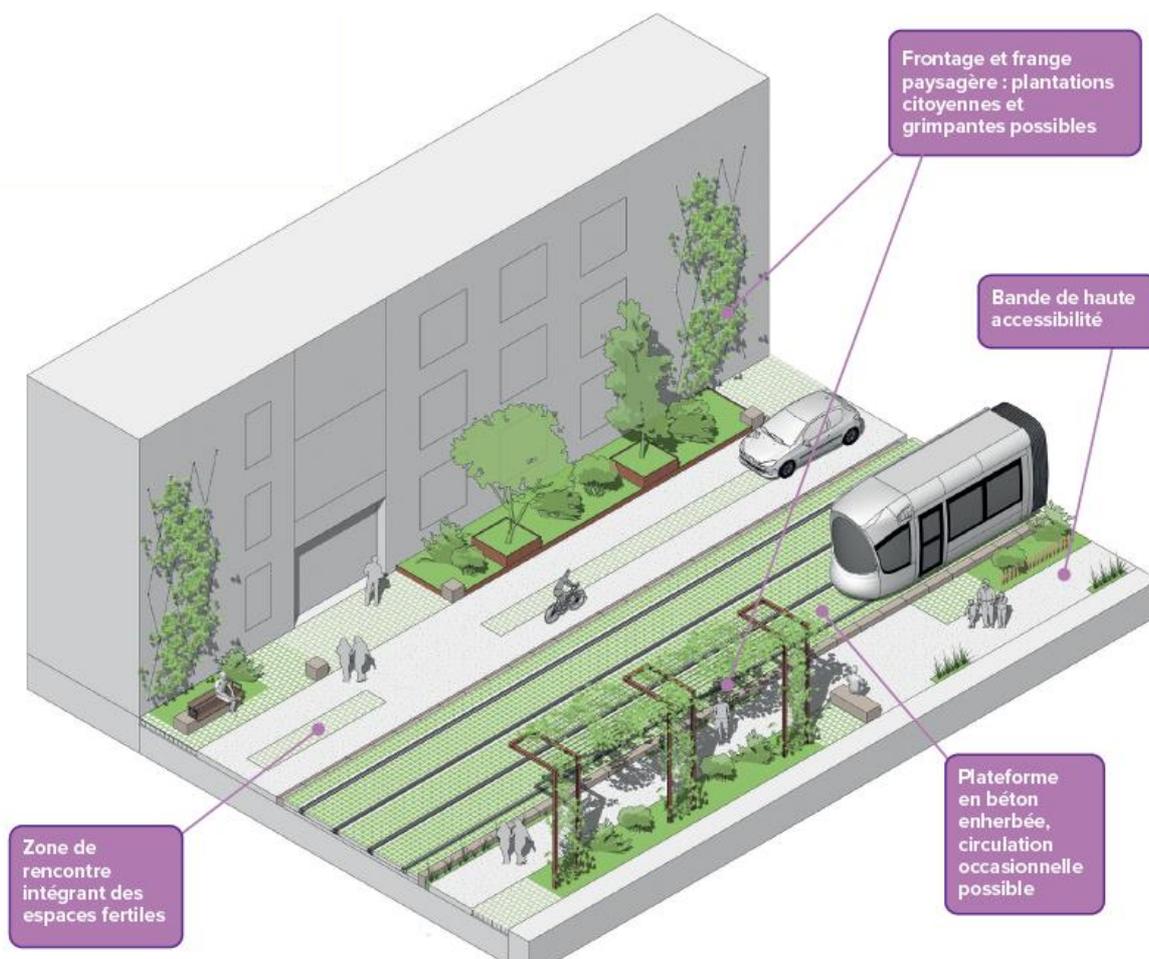
Contributions :

- La traversée cycliste du cours Tolstoï semble compliquée et peu compréhensible.

Un travail sur la signalisation sera effectué pour permettre un cheminement sécurisé et clair pour les cyclistes.

- Il faut veiller à ce que les ancrages du tramway sur les bâtiments et immeubles soient faits sur des immeubles qui ne risquent pas d'être démolis prochainement.
- Il faudra mettre l'accent sur la végétalisation.

## Verlaine Sud



### Questions :

***La végétalisation du secteur se fera-t-elle exclusivement par plantations dans des bacs, ou bien y aura-t-il des plantations en pleine-terre ?***

Les plantations en plein-terre sur ce secteur sont limitées du fait de la présence de nombreux réseaux. Des bacs seront aménagés pour permettre la végétalisation de Verlaine Sud. Seulement certaines essences, si elles nécessitent peu de profondeur, pourront être plantées en pleine-terre.

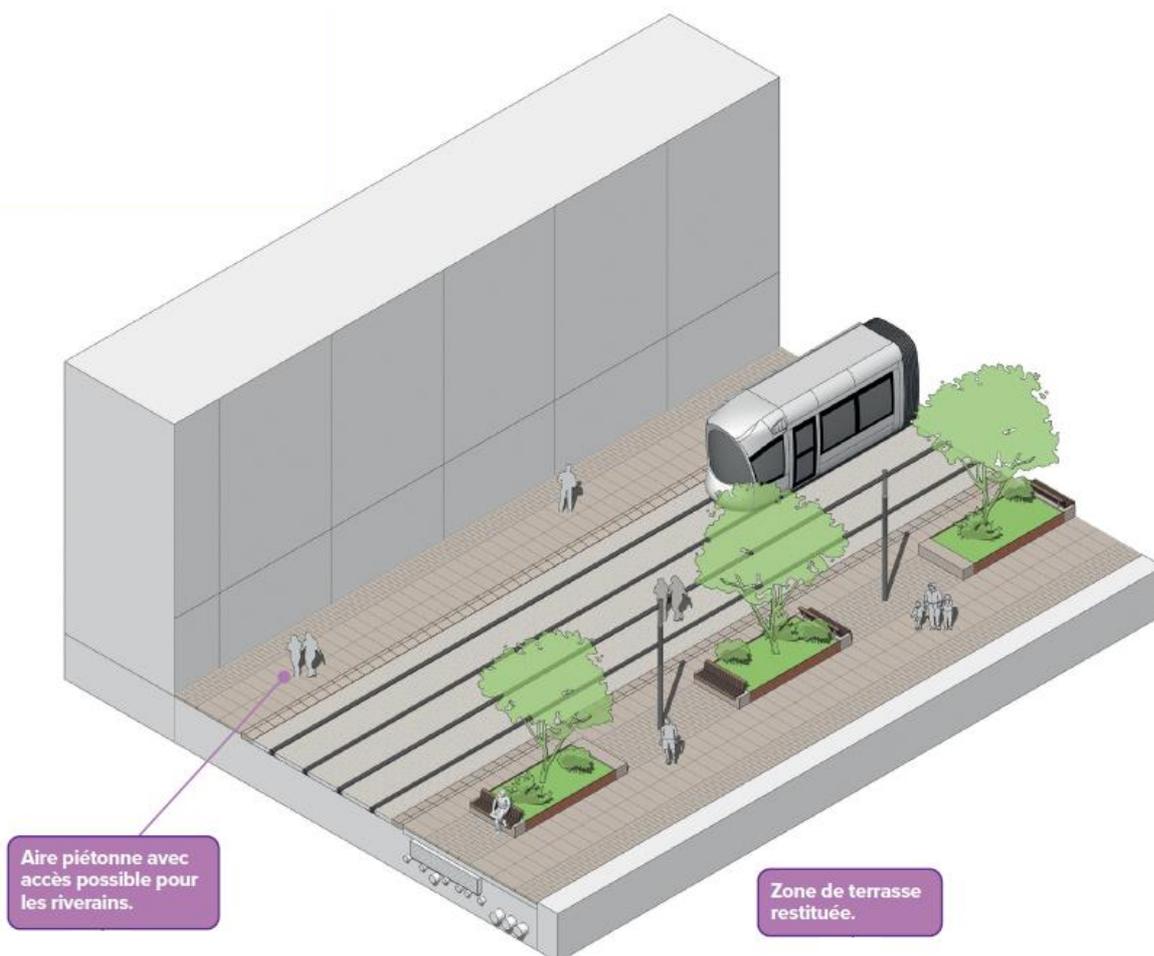
***Sera-t-il possible d'ajouter des plantes grimpantes sur la place de l'Hôtel de Ville ?***

Cette option est plutôt envisagée sur le secteur autour de la rue du 4 août 1789.

Contributions :

- Des moyens doivent être mis en œuvre pour limiter les nuisances sonores du tramway dans les rues étroites.

## Verlaine Nord



### Questions :

#### **Une piste cyclable est-elle prévue sur ce tronçon ?**

Un aménagement cyclable n'est pas prévu dans la rue Verlaine sur ce secteur. Cependant, dans le cadre des Voies Lyonnaises, un aménagement cyclable pourra être réalisé par la Métropole dans une rue parallèle.

### ***Comment s'organisera la transition entre la zone de rencontre Verlaine Sud et l'aire piétonne Verlaine Nord ?***

Le carrefour entre la rue Verlaine et la rue du 4 août 1789 va marquer le passage entre les différentes zones. En provenance de Verlaine Sud, les cyclistes et les voitures ne pourront poursuivre sur le secteur Verlaine Nord et seront contraints de suivre un cheminement dans les rues adjacentes, indiqué par une signalisation et des marquages au sol.

### ***Où sera située la station Hôtel de Ville – TNP ?***

La station sera aménagée aux pieds du monument de la place de l'Hôtel de Ville.

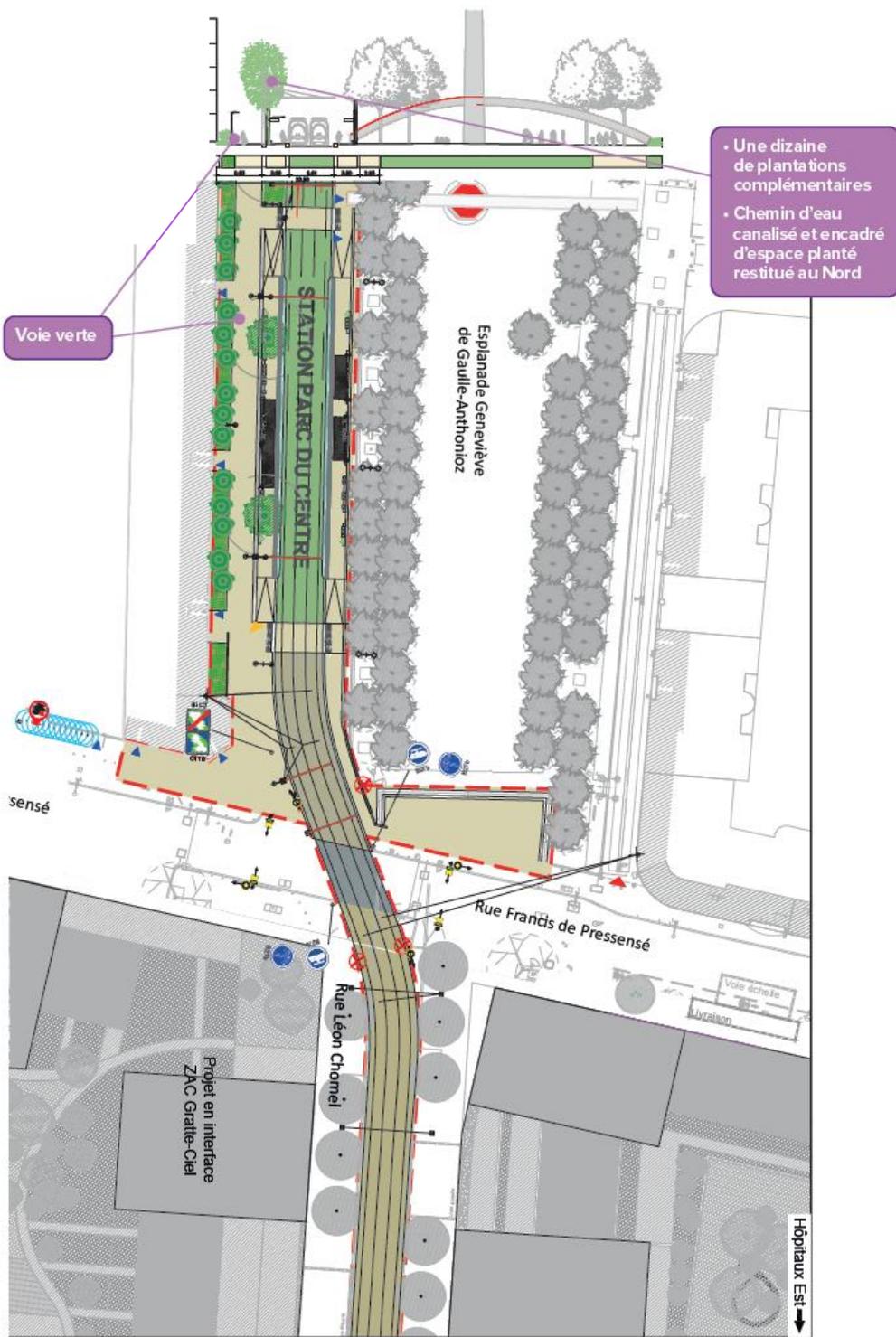
### ***Pourquoi ne pas avoir végétalisé la plateforme de tramway sur l'ensemble du linéaire ?***

Des véhicules (pompiers, livraisons...) doivent pouvoir circuler sur la plateforme du tramway. Un revêtement avec des alvéoles gravillonnées (comme sur les stations T6 Sud) est une solution intermédiaire lorsque la végétalisation de la plateforme n'est pas possible. Cette solution permet la circulation des véhicules et l'introduction d'une légère végétalisation.

### **Contributions :**

- Il serait préférable que les cyclistes ne soient pas incités à circuler rue Verlaine Nord car beaucoup de familles fréquentent ce tronçon. Il y a une crainte que les cyclistes ne respectent pas les zones piétonnes et les empruntent en continuité avec Verlaine Sud.
- Il faudrait mener une étude pour comparer l'accidentologie des zones de rencontres et des zones 30.
- Les zones de rencontre peuvent apparaître dangereuses pour les piétons, notamment du fait du partage de la voirie avec les cyclistes.

## Parc du Centre



## **Rue Billon Sud**

### Questions :

***Où va être insérée la voie de tramway précisément ? Il faut rester attentifs aux logements en rez-de-chaussée.***

Le quai sera placé à la place de la fontaine, celle-ci sera déplacée. L'emprise pour l'insertion du tramway ira du quai aux façades. Un travail de nivellement est à réaliser.

### ***Combien de places de stationnement seront prévues ?***

La totalité des places de stationnement actuelles ne sera pas restituée. Une partie des 20 places de stationnement privatives actuellement situées à l'extérieur de la résidence Charpennes pourraient être restituées à l'intérieur (étude et échanges en cours avec la copropriété concernée).

### ***Si le stationnement est supprimé, où vont stationner les véhicules ?***

Actuellement, une grande partie du stationnement privé n'est pas exploité. La suppression du stationnement public va encourager les riverains à utiliser leur stationnement privé. Ainsi, le stationnement privé va permettre d'équilibrer l'offre de stationnement public qui sera donc réduite. L'acquisition du stationnement privé devra nécessairement faire l'objet de discussions entre le SYTRAL et les riverains concernés.

### Contributions :

- La cohabitation des piétons et des cyclistes sur une même voie peut être problématique.

## **Rue Billon Nord**

### ***Y aura-t-il des impacts fonciers rue Billon Nord ?***

L'insertion du tramway par la voie unique n'aura aucun impact sur les maisons de la rue Billon Nord. La rue sera apaisée car elle sera réservée aux riverains, aux piétons et aux cyclistes.

***Le tramway sera inséré en voie unique sur le secteur Billon Nord. Du fait de cet aménagement, les tramways ne risquent-ils pas de stationner en station Parc du Centre et ralentir la fréquence de passage du tramway ?***

La fréquence de passage du tramway évoluera entre 10 minutes à la mise en service et 7 minutes ensuite. Cette fréquence permet un passage régulier sans risque de stationnement en station Parc du Centre en attendant le passage d'un autre tramway par la voie unique et de retard sur le trafic.

## Secteurs hors balades

Questions :

**Quels seront les principes d'insertion sur l'avenue Roger Salengro ?**

Sur le secteur Salengro seront aménagés :

- deux voies pour le tramway,
- deux voies de circulation pour les voitures,
- une piste cyclable en double sens
- des trottoirs pour les piétons

**Quels types d'aménagements va-t-on retrouver sur la route de Genas ?**

Sur la route de Genas seront aménagés :

- des trottoirs
- une piste cyclable en double sens
- deux voies pour le passage du tramway et du BHNS
- une voie de circulation pour les voitures

**La traversée de la zone ACI par le tramway est-elle aujourd'hui actée ?**

Le tramway traversera bien la zone ACI. Le projet urbain sur la zone avance. La consultation pour l'aménagement de la zone est en cours.

## Questions d'ordre général

### Interconnexion

***Le T6 Nord va-t-il être connecté aux tramway T1, T4 et T9 ?***

Une connexion technique sera effectuée avec ces lignes mais la desserte commerciale du T6 Nord s'arrêtera bien à la station La Doua – Gaston Berger.

### Stations

***Comment les stations seront-elles aménagées ?***

Les stations en secteur contraint seront équipées au minima d'un abri, d'assises et d'une borne TCL. Les aménagements s'adapteront aux secteurs d'insertion. Plus d'aménagements seront prévus sur des stations bénéficiant d'une plus grande emprise.

***Y aura-t-il des stations en quais trottoirs ?***

Les stations insérées dans certains secteurs contraints seront aménagées en quais trottoirs

### Circulations

***Des modifications de la circulation et un nouveau plan de circulation sont-ils à prévoir ?***

Actuellement, des études sont réalisées pour déterminer le plan de circulation global à l'échelle de la ville. Ce dernier pourra être ajusté lors de la mise en service du tramway, suite aux retours d'expérience des citoyens.

***Qu'est-il prévu concernant le réseau de bus ? Il est important que les quartiers des Buers et Perralière restent desservis.***

Le tracé des lignes de bus sera adapté et fera en sorte de desservir les différents quartiers de Villeurbanne. Le maillage fera en sorte de rabattre les passagers sur les grands axes pour faciliter l'intermodalité et les connexions avec le tramway, le métro et la ligne de BHNS.

***Que signifie « accès limité aux riverains » ?***

Cela signifie que la voirie restera accessible aux riverains mais également aux services comme la collecte des déchets, les déménagements, le passage des pompiers, etc.

### ***Comment organiser et sécuriser les flux de circulation sur les zones de rencontre ?***

Le plan de circulation des quartiers traversés a été revu pour limiter la circulation automobile / supprimer le transit sur les aires piétonnes et zones de rencontre. Le principe de ces zones est que du fait du trafic très confidentiel, l'aménagement est à plat permettant des cheminements facilités.

### ***A quelle vitesse va circuler le tramway sur les aires de rencontre ?***

Le tramway circulera entre 20km/h et 30km/h. Il s'adaptera à la fréquentation de la zone.

### ***Est-il possible de marquer les voies piétonnes d'une manière spécifique pour les non-voyants ?***

Un travail sur le marquage au sol à l'échelle du centre-ville sera effectué pour faciliter les cheminements des piétons malvoyants.

### ***Qui est autorisé à circuler sur une voie verte ?***

Les piétons et les cyclistes sont les usagers autorisés à circuler sur les voies vertes.

## **Végétalisation**

### **Questions :**

#### ***Est-ce que les arbres plantés seront de jeunes pousses ou des arbres d'un certain âge ?***

Même si quelques jeunes arbres vont être plantés (par exemple sur le secteur Saint-Exupéry), l'accent sera davantage mis sur de la plantation en qualité plutôt qu'en quantité. Ainsi, une continuité végétale sera développée sur l'ensemble du linéaire. Un espace de 3,5 mètres sera systématiquement laissé entre les arbres et les façades. Ces arbres permettront d'apporter de l'ombre sur les trottoirs et la voirie, et seront accompagnés d'une végétalisation des sols. Ces éléments contribuent fortement à lutter contre les îlots de chaleur urbaine.

### **Contributions :**

- Dans le secteur du chemin Vinatier, certains arbres risquent d'être impactés (sur le côté gauche en descendant).

Quelques arbres seront effectivement impactés dans ce secteur (au moins un cèdre). Cependant, le nombre d'arbres plantés sera supérieur au nombre d'arbres supprimés. La diversité des essences en sera par ailleurs renforcée.

- La présence d'arbres sur le réseau est bienvenue, notamment pendant l'été.

## 6. Prochaines étapes et conclusion

**Axel Sabouret** indique que la concertation continue se poursuit jusqu'au début de l'enquête publique du projet qui aura lieu à l'été 2022.

**L'animatrice** indique également que pour les riverains et commerçants concernés, le dispositif de « relations riverains » est toujours en place. Une chargée de relations riverains est dédiée au projet et sera mobilisée jusqu'à la mise en service du T6 Nord. Ce dispositif contribue :

- à la bonne information sur l'avancée des projets et des travaux auprès des riverains des chantiers et des usagers du réseau
- au recueil des informations et besoins de chacun (livraisons, accès, collecte de déchets, spécificités de sécurité, horaires, etc.)

Pour la contacter : [T6N-Contact@sytral.fr](mailto:T6N-Contact@sytral.fr)



## 7. Annexes

Vous trouverez les livrets de la balade dans les pages suivantes.

**T** **6** **NORD**   
**CONCERTATION**  
**HÔPITAUX EST ↔ LA DOUA**

# Balade urbaine

LE 26 JANVIER 2022

Parcours :

**Parc Vaclav Havel**



**Parc du Centre**



Suivez l'actu du projet !

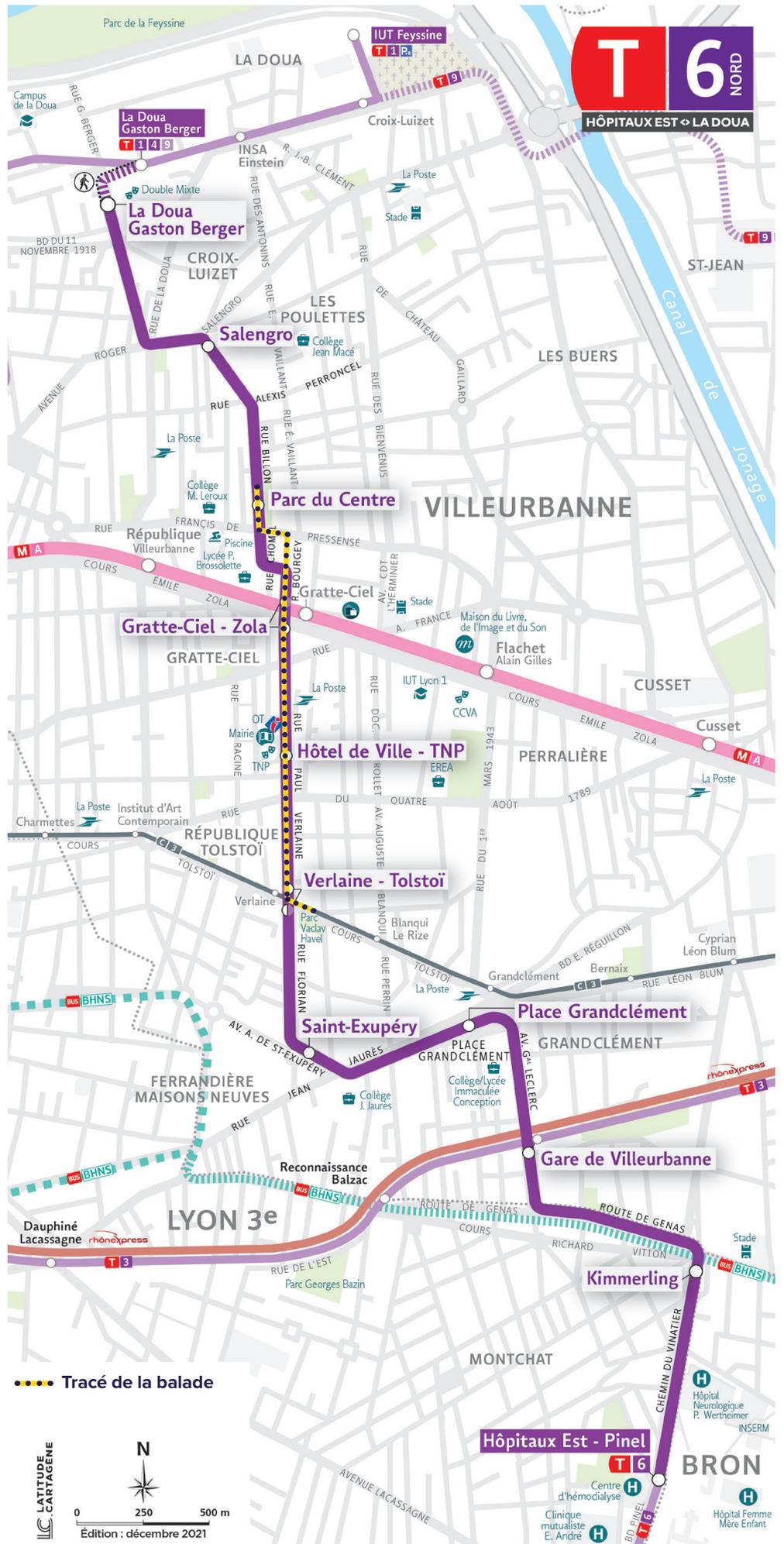


Construisons ensemble le tramway **T 6** !

**SYTRAL**

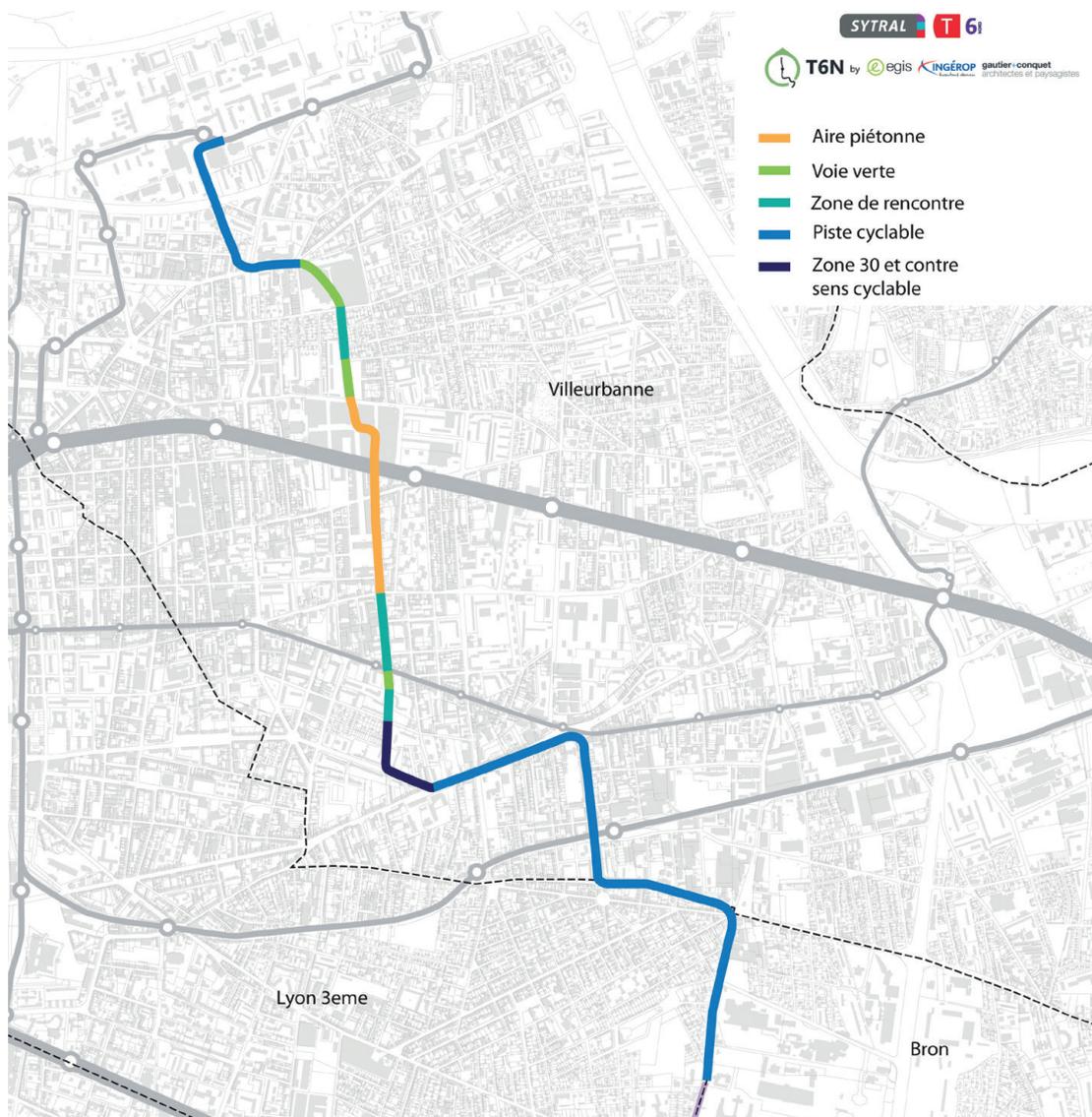
AUTORITÉ ORGANISATRICE DES MOBILITÉS  
DES TERRITOIRES LYONNAIS

# LE TRACÉ DU PROLONGEMENT DU TRAMWAY T6





# LA MOBILITÉ LE LONG DU T6 NORD



|                     | Zone 30   | Zone de rencontre   | Aire Piétonne   | Voie Verte                                   |
|---------------------|---|---|---|--|
| Aménagements        | Aménagement classique (trottoir et traversée piétonne)              | Aménagement à plat  | Aménagement à plat  | Aménagement à plat                           |
| Vitesse autorisée   | 30 km/h pour tous les modes   | 20 km/h pour tous les modes   | 10 km/h voitures<br>Autres modes au pas                                   | Pas de véhicules                             |
| Mode de circulation | <b>Ordre de priorité :</b><br>Vélos / Voitures / Traversée piétonne | <b>Ordre de priorité :</b><br>Piéton / Vélos / Voitures                   | <b>Ordre de priorité :</b><br>Piéton / Vélos / Voitures                   | <b>Ordre de priorité :</b><br>Piéton / Vélos |
| Signalétique        | Marquage des traversées piétonnes et des cheminements piétons       | Pas de marquage, ni des traversées piétonnes, ni des cheminements piétons | Pas de marquage, ni des traversées piétonnes, ni des cheminements piétons | Pas de marquage                              |

# LES GRANDES ÉTAPES DU T6 NORD





# PROJECTION PARC VACLAV HAVEL

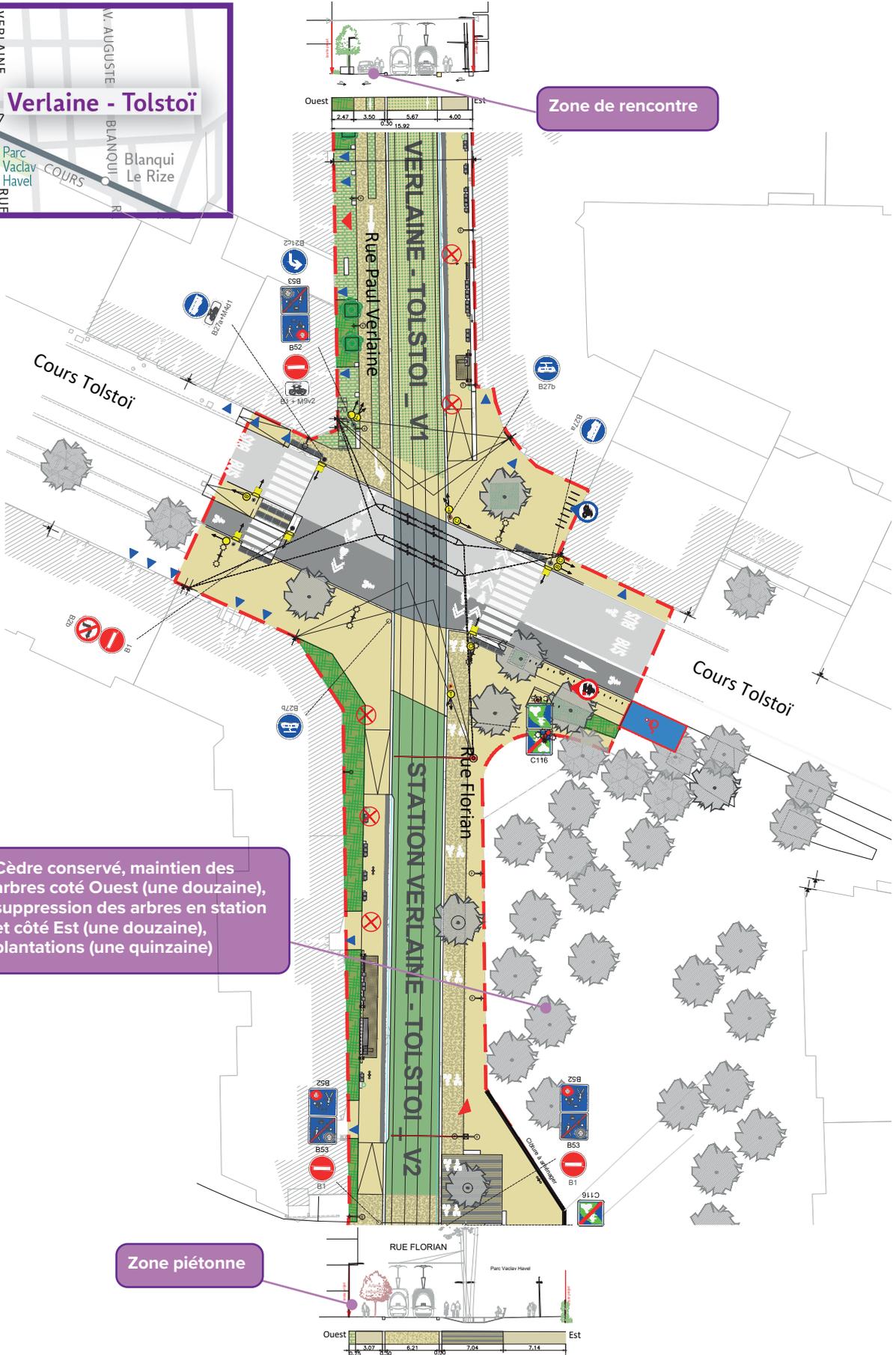


Verlainne - Tolstoï

Cèdre conservé, maintien des arbres coté Ouest (une douzaine), suppression des arbres en station et côté Est (une douzaine), plantations (une quinzaine)

Zone de rencontre

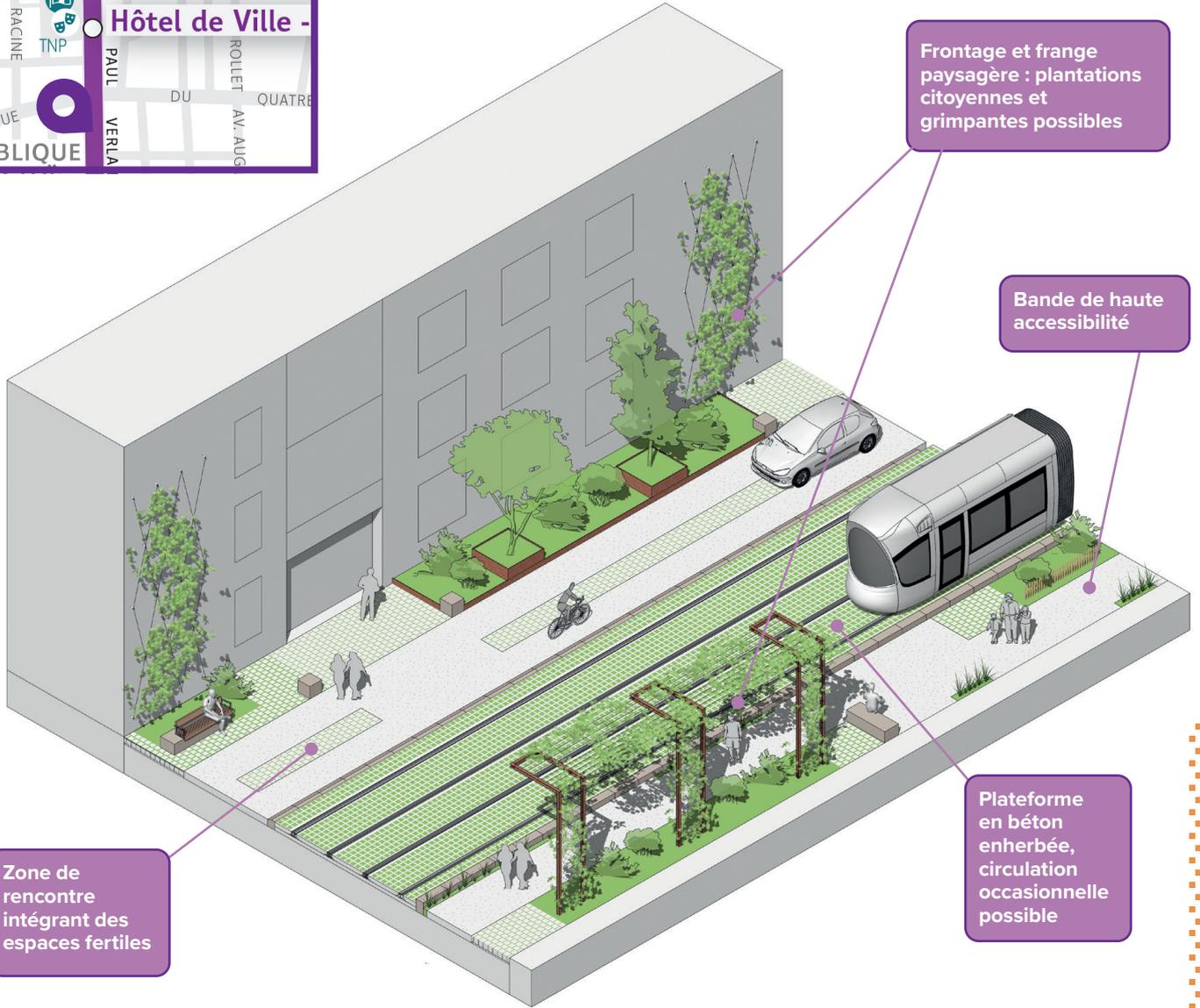
Zone piétonne



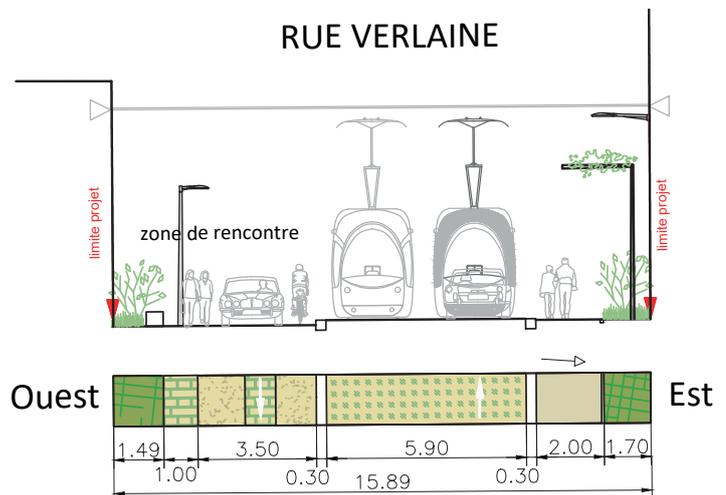




# PROJECTION VERLAINE SUD



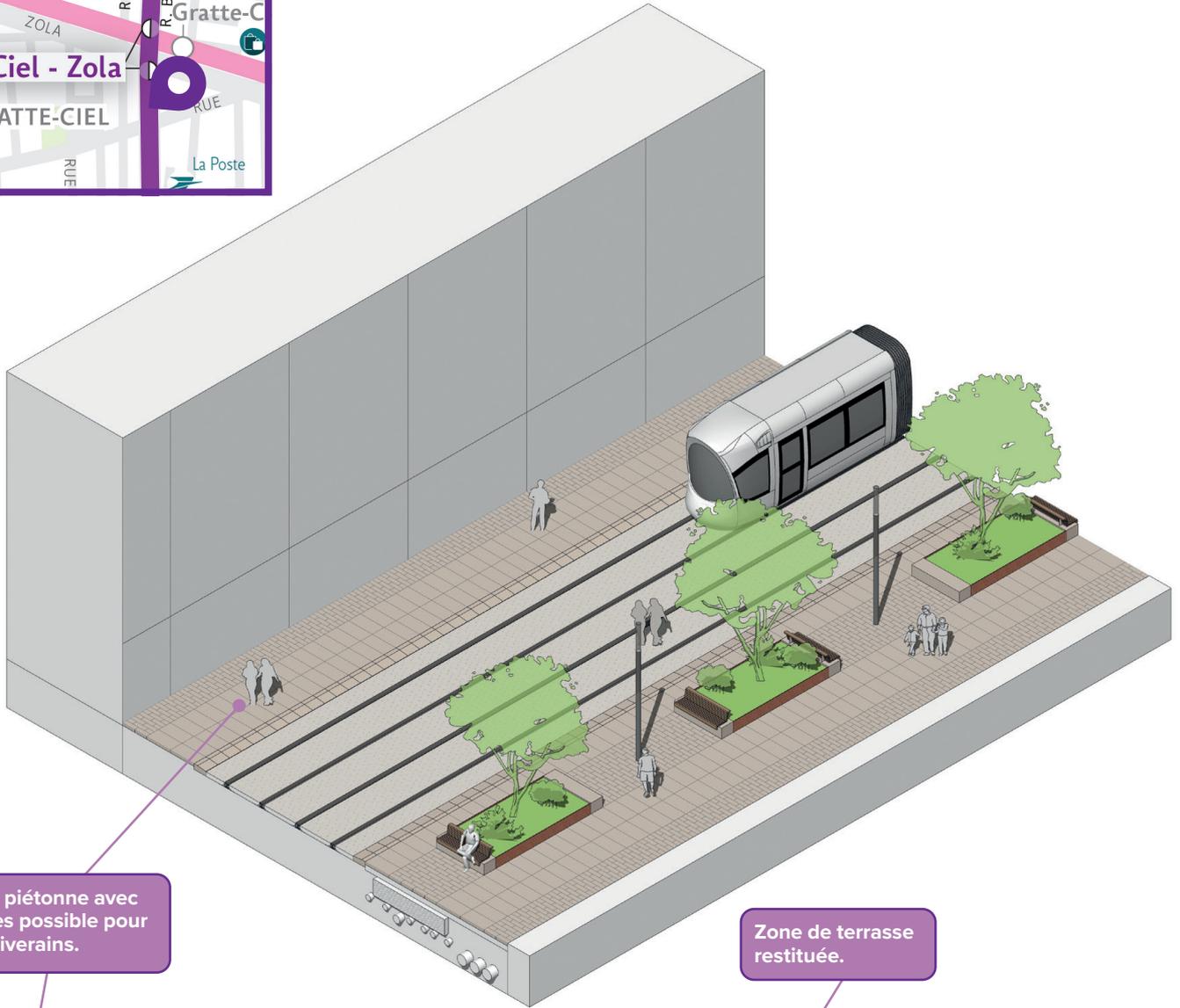
## RUE VERLAINE





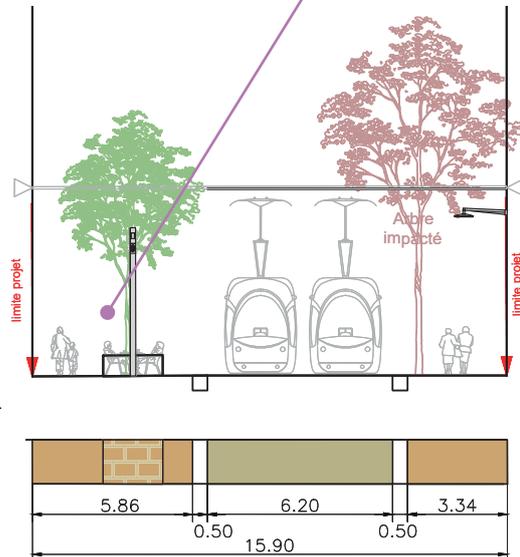
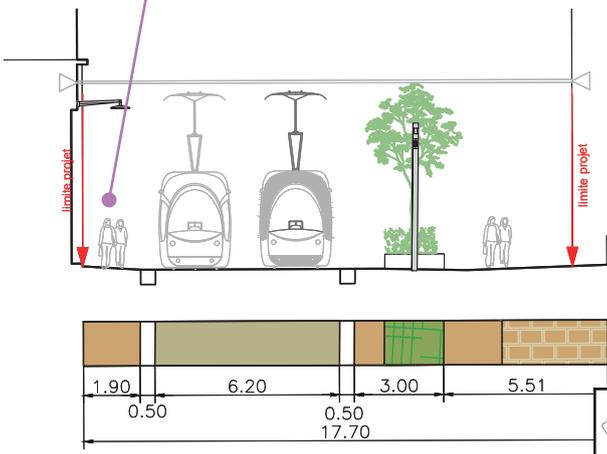


# PROJECTION VERLAINE NORD



Aire piétonne avec accès possible pour les riverains.

Zone de terrasse restituée.



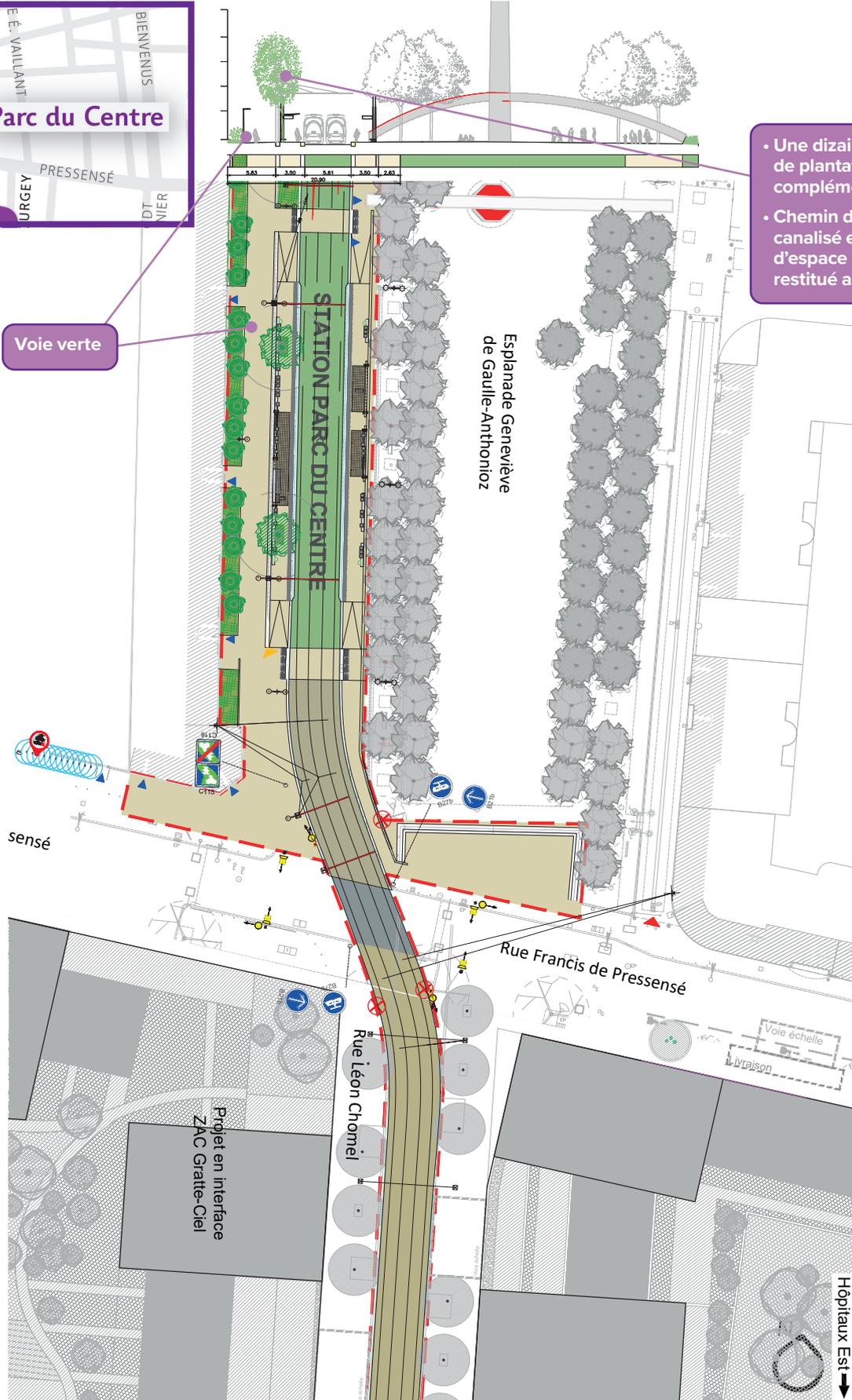
Ouest

Est





# PROJECTION PARC DU CENTRE



- Une dizaine de plantations complémentaires
- Chemin d'eau canalisé et encadré d'espace planté restitué au Nord

Voie verte







Suivez l'actu du projet !



Construisons ensemble le tramway **T6** !

